

[Accueil \(https://lameuse-namur.sudinfo.be\)](https://lameuse-namur.sudinfo.be) >

[PROVINCE DE NAMUR \(/243/sections/province-de-namur\)](/243/sections/province-de-namur)

Une réunion pour rassurer sur «l'usine à tarmac» de Sart-Bernard



Une centrale d'enrobés doit être construite à Sart-Bernard. - Illustration : 123RF

Par Kevin Colard

| Publié le 15/09/2020 à 21:33

Le groupe « Les Enrobés namurois », constitué des sociétés Groupe Nonet et Sotraplant, a tenu ce mardi soir une réunion d'information sur le projet de centrale d'enrobés qui secoue la commune d'Assesse depuis quelques mois. L'objectif de cette réunion, tenue à trois reprises pour permettre au plus de monde possible d'y assister, était de rassurer les riverains réfractaires à ce projet décrié.

Ce mardi soir se tenait à Assesse, dans les installations du club de football, une réunion très attendue par les habitants de la commune. Elle concernait le projet, qui fait beaucoup parler, de centrale d'enrobés, que beaucoup renomment l'« usine à tarmac ». Cette centrale doit s'installer le long de la N4, à hauteur de Sart-Bernard. Les riverains y sont fortement opposés et

entendent utiliser tous les moyens possibles pour éviter la construction d'une telle centrale « dans une zone rurale où elle n'a rien à faire », estiment plusieurs d'entre eux.

Le projet est porté par le groupe « Les Enrobés namurois », constitué des entreprises Groupe Nonet et Sotraplant. Celles-ci avaient annoncé la semaine passée la tenue de cette réunion, qui entre dans le cadre de l'étude d'incidence réclamée par la commune, si les initiateurs souhaitent demander un permis. Ce n'est pas une, mais bien trois réunions qui ont été organisées, afin de permettre au plus grand nombre de personnes d'y assister, dans le respect des normes de sécurité, tout en permettant de poser des questions en direct. Ces trois sessions consécutives avaient pour objectif de présenter le projet aux habitants des communes d'Assesse, Namur et Gesves.

Lors de ces réunions, les premières depuis une séance plus informelle qui s'était tenue en mars, « Les Enrobés Namurois » ont rappelé que le projet répond à un besoin réel de capacité de production d'enrobés dans la région. Les promoteurs ont aussi expliqué le fonctionnement de la centrale. Elle s'inscrit dans une approche d'économie circulaire, puisque jusqu'à 50 % des matières premières issues d'anciennes routes seront recyclés. Les entreprises précisent que les technologies choisies permettent de fabriquer des enrobés à une température plus basse, ce qui diminue l'énergie nécessaire pour la production. Ce qui en fait bel et bien une centrale moderne, visant à limiter l'impact sur l'environnement, a insisté le groupe.

Les riverains ont 15 jours pour réagir

Les intervenants ont aussi précisé qu'ils avaient déjà fait réaliser une étude de la biodiversité du site par un expert naturaliste. Les mesures destinées à préserver les lieux ont été dévoilées : une bande boisée de 20 mètres de large qui sera maintenue à la périphérie du site, par exemple. « Les Enrobés namurois » se sont engagés à créer des réserves naturelles sur des terrains non exploités, comme sur un site situé non loin.

Groupe Nonet et Sotraplant se sont montrés heureux de pouvoir présenter le projet aux riverains et de répondre aux questions, tout en précisant que la centrale allait permettre de créer 30 emplois directs. « Nous n'avons rien à cacher », précise François Nonet, directeur adjoint du Groupe Nonet. « Notre volonté est et sera toujours de rester très

transparent à ce sujet, dans un climat constructif. » Les porteurs du projet ont d'ailleurs invité les riverains à participer prochainement à la visite d'une centrale d'enrobés similaire à celle envisagée. Cette visite est prévue les 25 et 26 septembre, sur inscription.

Suite à cette réunion, les riverains ont désormais 15 jours, jusqu'au 30 septembre, pour adresser au conseil communal les points qu'ils souhaitent que l'étude d'incidence aborde. La prochaine échéance dans ce déjà long dossier devrait ensuite être le 2 décembre, la date limite pour le dépôt de l'étude d'incidence.

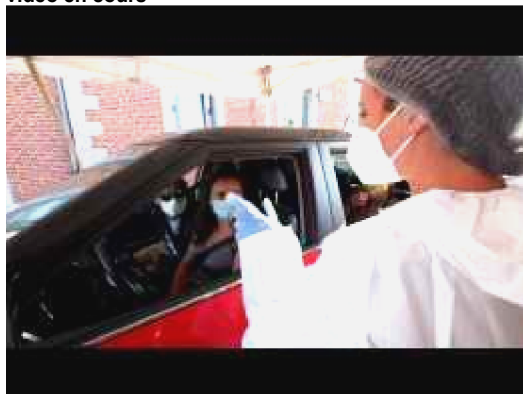
Kevin Colard

Poursuivez votre lecture sur ce(s) sujet(s) : [Namur \(prov. de Namur\)](#), [\(/559/locations/namur-prov-de-namur\)](#), [Assesse \(prov. de Namur\)](#), [\(/2304/locations/assesse-prov-de-namur\)](#).

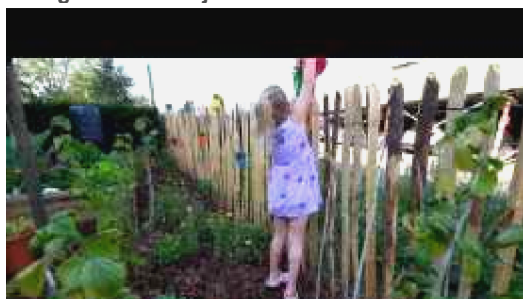
Notre sélection vidéo

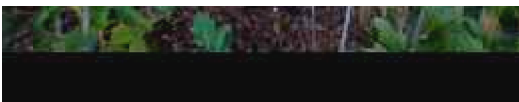
Beaucoup de monde pour effectuer le test covid-19 à Rhisnes

vidéo en cours



Inauguration d'un jardin...





Grave accident frontal à Namur...



Coupe de Belgique de...



Coupe de Belgique de...



Coupe de Belgique de...





[Video Smart Player \(http://www.digiteka.com\)](http://www.digiteka.com) invented by [Digiteka \(http://www.digiteka.com\)](http://www.digiteka.com).